

PROGRAMME MOBILITES

A la liste Clamart ensemble

Veuillez recevoir ci-dessous les questions de l'association d'usagers des transports de Clamart et des communes voisines (AUT Clamart) aux listes candidates aux élections municipales de mars 2026.

Ces questions seront publiées sur notre site Internet : <https://assoautclamart.wordpress.com/>

Nous vous remercions par avance pour vos réponses avant le 1er mars 2026. Les réponses reçues seront également rendues publiques sur notre site Internet.

Questions :

1/Quelle est votre position sur le prolongement du T10 ? Quelles alternatives proposez-vous si ce tramway n'est pas prolongé ?

Aussitôt élus, nous stopperons le projet de prolongation du T10 et lancerons une nouvelle étude pour évaluer la pertinence du prolongement du T10 au regard des flux réels et anticipés de voyageurs. Toutes réflexions sur ce sujet devront s'inscrire dans un plan local de déplacement décliné au niveau de VSGP.

Nous agissons avec l'appui des associations d'usagers de transport à l'amélioration des fréquences des bus existants (189, 190 et 290 notamment) et nous allons étudier les conditions de mise en place d'une navette rapide entre l'arrêt du T10 au jardin parisien et la future ligne 15 à la gare de Clamart ; cela permettra de pallier la saturation du T6 et de relier les quartiers du Haut Clamart et du Panorama aux lignes 4 et bientôt 15.

Nous analyserons également d'autres solutions pour relier le T10 à Paris, parmi celles proposées durant le phase de concertation et qui ont été trop vite écartées.

Enfin, nous soutiendrons les projets d'intérêt général comme celui du prolongement de la ligne 4 du métro vers Châtenay, qui permettra un accès direct à Paris pour les usagers du T10.

2/Que comptez-vous faire pour améliorer la desserte en bus de la ville ? :

*en temps normal,

*quand il y a des travaux : notamment en centre-ville, pour éviter de longues déviations aux bus (derniers exemples en date: travaux rue de Meudon été 2025 ; travaux rue du Président Roosevelt décembre 2025-janvier 2026).

La première priorité concernant les transports en commun sera de prendre contact avec les différentes parties prenantes pour redonner aux bus et tramways toute leur place dans l'agenda de la mobilité à Clamart. Dès notre élection, nous rencontrerons Ile de France Mobilité et les exploitants des lignes concernées par Clamart (RATP Cap Bièvre, RATP EPIC, RATP Cap Ile-de-France, ATM et Transdev) pour nous présenter et faire part de notre motivation pour le développement d'un réseau de qualité de transports en commun dans notre commune. Notre

objectif est d'améliorer significativement la régularité, la fréquence, la vitesse commerciale et la fréquentation de ces lignes parfois saturées ou victimes de déviations fréquentes.

Quand les travaux sont prévisibles, nous agissons auprès des exploitants des lignes pour que des efforts soient faits à la fois en termes de circuits de substitution et en termes de communication vers les usagers. Nous utiliserons le site Internet de la ville pour relayer l'information vers les usagers. Quand les travaux sont imprévisibles, au-delà des points précédents, nous pourrions envisager des modifications temporaires du plan de circulation.

3/Quel projet avez-vous concernant l'organisation des transports gérés par VSGP (projet de réseau VSGP ou maintien de services pour chaque commune) ?

La première démarche que nous entreprendrons consistera à revoir et valider les chiffres de fréquentation des transports gérés par Vallée Sud-Grand Paris qui sont sujets à caution. Cette approche devra par ailleurs être complétée par une étude origine-destination au niveau de l'intercommunalité. Il est en effet indispensable de prendre des décisions sur des données fiables qui correspondent aux réalités du quotidien des Clamartois. L'adaptation des circuits et des fréquences devra par ailleurs s'intégrer dans la déclinaison du plan de mobilité locale que nous souhaitons mettre en place après une consultation citoyenne via les organismes de consultation participatifs sur la mobilité que nous souhaitons mettre en place (notamment via une maison des mobilités).

Nous avons néanmoins déjà la conviction que ce service de transport peut s'améliorer. Différentes pistes sont possibles :

- Désenclaver des quartiers comme celui du Petit Clamart à proximité de l'A86
- Accroître son périmètre au sein de l'intercommunalité pour permettre par exemple de relier des quartiers comme Grand Canal ou Panorama à la station Lucie Aubrac de Bagneux pour permettre à leurs habitants de se rendre à Paris et de rejoindre la future ligne 15 sans passer par le T6, actuellement saturé aux heures de pointe.
- Envisager comme évoqué plus haut une navette rapide entre l'arrêt du T10 au jardin parisien et la future ligne 15 à la gare de Clamart. Étudier l'augmentation de la rotation de cette navette.
- Revoir la communication sur ces transports pour les remettre en avant (visibilité et clarté du nom des arrêts pouvant actuellement prêter à confusion, communication auprès des collégiens et lycéens, mise en avant sur les supports de communication municipaux, etc.).

4/Comptez-vous défendre que VSGP fasse un plan local de mobilité avec la participation d'associations intéressées par ce thème (usagers des transports, vélos, piétons, personnes handicapées...) ?

Il nous semble indispensable de faire décliner par VSGP le plan de mobilité régional IDF adopté en septembre 2025. Ce travail devra se nourrir d'un nouveau plan de déplacement visant à identifier les flux en provenance, à destination ou passant par Clamart.

Ces données factuelles étant posées, elles alimenteront la concertation dans le cadre de la nouvelle démocratie municipale présentée dans le point ci-dessous. Les recommandations qui en seront issues, validées par l'équipe municipale, seront alors portées auprès de VSGP par les représentants de la ville pour construire un plan local de mobilité. Ce plan devra également inclure un volet "entreprises", un volet écomobilité scolaire et devra prendre en compte à chaque fois la question plus générale de l'accessibilité.

D'une manière générale, nous sommes persuadés que la politique de mobilité devra être participative et anticipatrice plutôt que unilatérale et réactive.

5/Prévoyez-vous un dispositif de démocratie locale permettant une participation d'associations et d'habitants à des projets de mobilités dans la ville ?

Pour donner la parole aux habitants et en faire les acteurs de la mobilité de la ville, nous mettrons en place différents dispositifs dont une maison des mobilités qui fonctionnera en relation avec un comité de concertation impliquant les représentants de la société civile (comités de quartier, commerçants, parents d'élèves, associations vélos, personnes en situation de handicap, élus, seniors, etc.) pour construire et faire évoluer les différentes actions en faveur de la mobilité. Ces thèmes seront animés par un référent mobilités actives choisi parmi les élus avec une délégation concernant ces sujets.

6/Que prévoyez-vous pour faciliter la marche à pied dans la ville (hors seules "rues piétonnes") ? Quels aménagements urbains et mesures de gestion des travaux prévoyez-vous pour permettre une bonne cohabitation permanente de tous (personnes avec poussettes, personnes âgées, personnes handicapées, enfants...) ?

Dans un espace dense comme Clamart où les distances sont relativement modestes, la marche a toute sa place. Cette activité est reconnue comme un facteur de santé pour la population, elle doit participer à une approche apaisée de la mobilité et s'intégrer parmi les différents modes de transport.

Notre objectif est de développer un plan marche à l'échelle de chaque quartier en impliquant les associations et acteurs locaux (commerçants, personnels de l'éducation, etc.), les élus adjoints de quartiers et les citoyens (seniors, assistantes maternelles, collégiens, personnes en situation de handicap, etc.). A travers des "visites piétonnes" de chaque quartier ces parties-prenantes pourront identifier les points à améliorer : trottoirs trop étroits, passages protégés manquants, lampadaires mal positionnés (au-dessus des arbres, etc.).

Nous améliorerons ainsi l'accessibilité et la sécurité des trottoirs jalonnés de bancs publics afin d'encourager la marche et veillerons en lien avec Vallée Sud-Grand Paris au bon entretien des voiries.